



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le 6 février 2023

Heure : 19 h

Endroit : École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert

Présences : David April, Steve Bélanger, Claudie Chouinard, Audrey Cummings, Cloé Gagné, Nancy Gauthier, Philippe Lapierre, Pascale Lavoie, Isabelle Morin, Laura Potvin, Nadine Thériault et Sophie Thériault

Absences : Marilou Daignault, Frédérique Grenier-Tardif et Lisa-Marie Imbeault

Un membre du public

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Mme Cloé Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Thériault et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2022-23-0014)	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (5 décembre 2022) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>Suivis :</p> <p>*Rencontre pour les parents – suivi porte ouverte : Ce qui complètera le point 5 également – Comité de relance : Il n’y a pas eu d’autres rencontres pour les parents, faute de temps. Cette année, l’emphase a été mise sur nos élèves afin de les garder dans notre milieu.</p> <p>*Retrait de M. Sébastien Dubé comme membre parent : M. Sébastien Dubé a dû démissionner, car il est maintenant employé du CSS comme technicien en travaux pratiques à l’école des Vieux-Moulins.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Lapierre et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ (CE 2022-23-0015)</p>	<p>Vérifier s’il y a une procédure spéciale pour les démissions.</p>
<p>4. Points de la direction d’établissement</p> <p>4.1 Grilles-matières 2023-2024</p>	<p>Les membres ont pris connaissance des grilles-matières avant la rencontre.</p> <p>La direction présente les grilles-matières préscolaire, primaire et secondaire, de l’an prochain, pour chacune des écoles qui ont été préparées en collaboration avec les enseignants. Petit changement, au lieu de l’art dramatique enseigné à Saint-Hubert, l’an prochain, ce sera la musique, car il n’y a pas de spécialiste en art dramatique. On se questionne sur les besoins en instruments de musique. La direction fera une approche au CSS afin qu’un spécialiste en musique puisse évaluer nos besoins pour débiter l’année prochaine. Le MAO de 2023-2024 sera utilisé pour ce</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>4.2 Programmation des activités et sorties et dérangements à l'horaire</p>	<p>matériel.</p> <p>La grille-matières du secondaire à été conçue afin que les groupes puissent être déjumelés au besoin.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Gauthier et résolu QUE les grilles-matières des deux écoles soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2022-23-0016)</p> <p>Saint-Modeste</p> <ul style="list-style-type: none"> *18 et 23 janvier : journées blanches pour tous les élèves. *Visite de l'hygiéniste dentaire durant la semaine du 23 janvier. *27 janvier : Saint-Modeste en spectacle. *Vente de fromage du 20 janvier au 3 février. *Activités culturelles : Illustrateur BD les 14 et 15 février et Moi à l'œuvre le 16 février. *15 février : Sortie à l'école secondaire de RDL pour visiter l'Expo-Sciences pour les élèves de 5^e année. *Patinage en éducation physique durant les prochaines semaines. *Pour la collation spéciale du 22 décembre, le CÉ accepte les commandites d'IGA et de Coco latté. *Pour Saint-Modeste, les propriétaires de Transport Jean Charest nous ont interpellés pour faire un don à l'école pour un projet pour les jeunes. L'équipe-école est en réflexion à ce sujet. 	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>4.3 Critères d'admission et d'inscription 2023-2024</p> <p>4.4 Suivi nouvelle école à RDL</p>	<p>Saint-Hubert</p> <p>*Dîner OPP pour le secondaire autorisé par Mme Cloé Gagné</p> <p>*8 février : Sortie patin pour le préscolaire</p> <p>*14 février : Sortie au Chalet des sports de NDDP pour les 5^e et 6^e années</p> <p>*15 février : Sortie à l'école secondaire de RDL pour visiter l'Expo-Sciences pour les élèves de 5^e année.</p> <p>*Le 1^{er} mars, le primaire aura une journée blanche à Cabano et le secondaire à Saint-Mathieu.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Pascale Lavoie et résolu QUE les activités, sorties et dérangements à l'horaire soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2022-23-0017)</p> <p>Les membres ont pris connaissance des documents avant la rencontre.</p> <p>Présentation des critères d'admission et d'inscription 2023-2024 par la direction et information sur les changements aux membres.</p> <p>M. Steve Bélanger indique que les secteurs qui seront touchés par les changements seront ceux de l'école Roy, Joly, La Croisée 1 et 2 et l'école internationale Saint-François. Il mentionne que</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	l'architecture ressemblera beaucoup à celle de l'école Saint-Modeste. Nous pouvons donc prévoir de gros changements dans le personnel des écoles, un enjeu pour les ressources humaines.	
5. Comité de relance	Fait au point 3 - Adoption du procès-verbal de la dernière séance (5 décembre 2022) et suivis.	
6. Représentant des services de garde	M. David April mentionne que les inscriptions pour 2023-2024 se feront en avril prochain.	
7. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins	<p>Mme Nadine Thériault informe les membres qu'il y a eu une collation cupcake à la St-Valentin et qu'il y aura une activité de Pâques qui n'est pas encore déterminée ainsi qu'une activité de fin d'année en juin.</p> <p>Également, il y aura un souper spaghetti en avril. La liste des commanditaires sera approuvée au prochain CÉ.</p>	
8. Responsable de la trésorerie	Mme Isabelle Morin mentionne qu'à la prochaine rencontre, le tirage pour le souper de la Fondation Louperivienne du 28 avril 2023 sera fait. Ces billets ont été achetés avec le budget du conseil d'établissement.	
9. Représentant au comité de parents	<p>Mme Nadine Thériault prend la parole en l'absence de Mme Lisa-Marie Imbeault.</p> <p>*Lecture du résumé de la rencontre de novembre dernier.</p> <p>*Le webinaire, Accro mon ado n'a pas été enregistré, mais un résumé sera envoyé sous peu.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>*Discussions sur l'ouverture des services de garde lors des journées de fermeture en cas de tempête.</p> <p>*Tous les élèves du secondaire auront des ordinateurs portables.</p> <p>*Formation gratuite à venir pour les parents des conseils d'établissement, donnée par Mme Annick Kerschbaumer.</p>	
10. Correspondance	Aucune.	
11. Autres sujets	Commentaire ajouté de Mme Nancy Gauthier : remerciement pour avoir intégré son fils à l'équipe de Génie en herbe.	
12. Questions du public	Remerciement pour le suivi du comité de relance.	
13. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par M. David April et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 16. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2022-23-18)</p>	


 Steve Bélanger, directeur


 Cloé Gagné, présidente